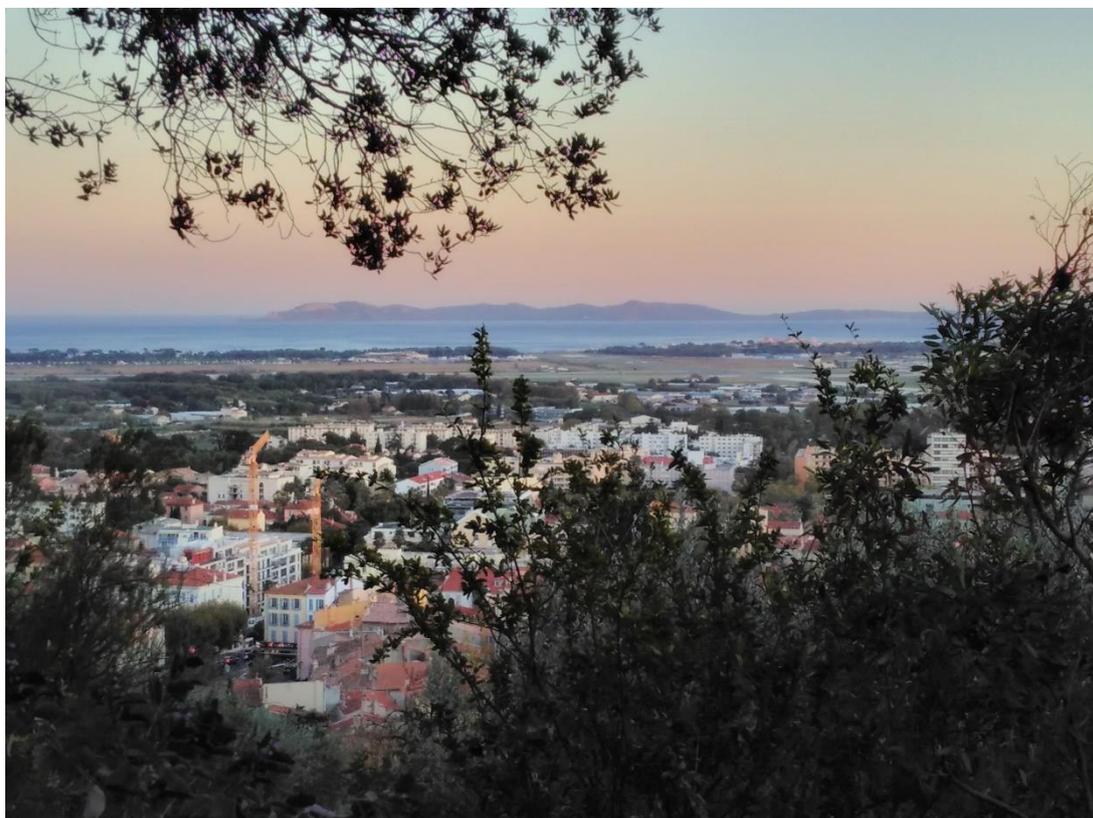




ACTES DE LA CONFERENCE PROJET

Hyères, 6 octobre 2017



RESUME

La Conférence Projet du Programme d'Aménagement Côtier du Var (PAC Var) s'est tenue le 6 octobre 2017 à la villa Noailles, à Hyères. Cet évènement a réuni de nombreux partenaires, du Var, des territoires voisins et de la Méditerranée, et a permis de revenir en détail sur les temps forts du projet PAC Var depuis son lancement en juin 2015 à Toulon.

La conférence a ainsi été l'occasion de revenir sur l'historique du projet, lancé avec la signature d'un accord entre le Plan d'Action pour la Méditerranée de l'ONU Environnement (ONU Environnement/PAM) et le ministère français en charge de l'Environnement en décembre 2014, mais également de faire état **des multiples activités ayant été menées de 2015 à 2017**. L'évènement a enfin permis de marquer un **passage de relai** aux partenaires internationaux, nationaux et locaux, pour la poursuite d'actions en faveur de la Gestion Intégrée des Zones Côtières : bien qu'une page se tourne, l'objectif est en effet que le projet PAC Var continue de vivre au travers des actions qui ont pu être imaginées, impulsées, lancées, actions dont un certain nombre se poursuivra dans les années à venir, en partenariat avec les acteurs ayant marqué la vie du projet, dans le Var et en Méditerranée.

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

La journée s'est ouverte sur les allocutions prononcées par **Jean-Pierre GIRAN, maire d'Hyères**, qui a rappelé combien le territoire hyérois s'investit dans la gestion intégrée de ses côtes, notamment grâce à la coexistence de différentes démarches telles que les contrats de baie, la charte du Parc National de Port-Cros, ou l'Opération Grand Site de la Presqu'île de Giens. A été souligné la nécessité d'une réelle communication interacteurs au service d'une articulation des différentes initiatives locales participant à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

Ces propos ont été complétés par **Jean-Pierre BLANC, directeur de la villa Noailles**, et **Francis ROUX, vice-président du Département du Var et de la communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée (TPM)**. Ce dernier est revenu sur le choix du Var en tant que site pilote d'un Programme d'Aménagement Côtier du fait de la dynamique particulière constatée sur ce territoire dès 2011, avec notamment la réalisation d'un Schéma Départemental Mer et Littoral et, le lancement de réflexions pour la mise en place de volets maritimes pour chacun des trois Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT) du littoral.

Zeljka SKARICIC, directrice du CAR-PAP, coordinateur du projet pour l'ONU Environnement/PAM, a rappelé combien les projets PAC étaient importants pour une application effective du protocole de GIZC en Méditerranée (entré en vigueur en 2011) : ils constituent en effet des outils permettant de créer une véritable passerelle entre les sites pilotes sélectionnés, et les différents acteurs internationaux impliqués dans la gestion de l'espace Méditerranéen sous l'égide du Plan d'Action pour la Méditerranée (ONU Environnement/PAM).

Fabrice BERNARD, délégué Europe et International du Conservatoire du littoral, et président du comité de pilotage du PAC Var, a enfin tenu à rappeler que cette conférence était une « conférence projet », et non une « conférence finale » : si les financements initialement associés au projet PAC Var arrivent à leur terme, les travaux initiés et envisagés dans le cadre du projet seront portés par les partenaires locaux et donneront lieu à une série d'actions courant 2018. Ces travaux, qui sont autant de bonnes pratiques et de retours d'expérience, seront valorisés dans d'autres territoires, à l'international notamment, la répliquabilité des outils développés ayant toujours été au cœur des préoccupations des partenaires du PAC Var.

INTRODUCTION DE LA JOURNEE – GENESE ET FONCTIONNEMENT DU PROJET

Sylvain PETIT, chargé de programme au CAR-PAP, et **Elodie DOZE, chef de projet du PAC Var**, sont revenus en image sur le déroulé et les temps forts du PAC Var, de la signature de l'accord pour sa mise en œuvre en décembre 2014 par Messieurs Gaetano Leone, coordonnateur de l'ONU Environnement/PAM et Xavier Sticker, ambassadeur de France délégué à l'Environnement, à la conférence projet d'octobre 2017.

Le projet a notamment été rythmé par l'organisation de groupes de travail thématiques autour des trois axes de réflexion prioritaires du PAC Var (i) érosion côtière et submersion marine, (ii) ports et bassins de navigation, et (iii) archipels d'excellence ; ainsi que par les Forums Terre-Mer du Var, événements fédérateurs entre les acteurs terrestres et marins du territoire. Afin d'entretenir le lien inter-acteurs, une attention particulière a été accordée à la communication avec la réalisation des bulletins du PAC Var (3 numéros), l'alimentation du site internet du projet, l'annonce systématique des Forums par le biais d'article de presse, ou encore la réalisation du sondage « les varois, la mer et le littoral » en octobre 2016.

LE PAC VAR, VECU PAR LES ACTEURS LOCAUX

A la suite de la présentation de l'historique et du fonctionnement du PAC Var, se sont succédé trois sessions destinées à présenter les différentes activités du projet autour de ses trois axes de travail prioritaires.

Session 1 : Le PAC Var et l'interaction terre-mer au sein des ports et bassins de navigation

L'intervention du PAC Var sur cet axe s'est concentrée sur l'évolution des usages au sein des bassins de navigation ou en lien avec ces derniers.

Une journée dédiée à la plaisance durable a ainsi été organisée le 16 novembre 2016 à Saint-Raphaël dans le cadre du Forum Terre-Mer du Var et a permis de mettre en lumière de pratiques exemplaires (label Bateau Bleu, certification Ports Propres, etc.), mais également d'aborder de nouveaux usages en plein essor tels que l'« uberisation » de la plaisance ou le cobaturage ou encore le stockage de navires à terre dans des ports à sec ou des parcs à bateaux.

Un important travail sur le sujet du stockage terrestre de navires a par ailleurs été conduit dans le cadre du PAC Var, en collaboration avec le Conservatoire du littoral et la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez. A la suite d'un recensement des aires de stockage à l'échelle du territoire des 3 SCoT littoraux, des couches SIG ont été produites et un livret méthodologique « recensement et suivi » a été rédigé. Ce travail s'est accompagné de la conduite d'enquêtes menées auprès des gestionnaires de sites de stockage et de professionnels de la filière nautique. Les données collectées ont donné lieu à la rédaction d'un rapport récapitulatif destiné à appuyer une intégration de cet usage au sein des SCoT, lequel a été mis en ligne sur le site du PAC Var : www.pacvar.fr/actualites/Rapport_STN_2017.pdf

La présentation de ce travail par **Elodie DOZE** et **Jean-Philippe MORIN, chef du service Observatoire Marin de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez**, a suscité de nombreux échanges avec la salle. Les participants ont notamment relevé le développement de cet usage dans certaines zones inondables : cela est par exemple le cas à l'embouchure de l'Argens où, malgré une absence de navigabilité, une activité de stockage permanente non contrôlée a pris le relais de l'activité agricole à la suite des inondations de 2010. La question de l'étude de ce phénomène à l'étranger a également été soulevée : la Méditerranée est en effet concernée par de nombreux flux transfrontaliers qui peuvent être mis en lien avec la question du stockage des navires. Si le travail conduit dans le cadre du PAC Var s'est focalisé sur le territoire varois, la dimension méditerranéenne du phénomène pourrait être étudiée plus en détail, dans le cadre de projets européens par exemple. Cette thématique fait échos aux questions qui seront abordées dans le cadre du projet SIMWESTMED portant sur la planification de l'espace maritime, ou dans le cadre de futurs projets du programme INTERREG/MARITTIMO. A enfin été exprimée la nécessité d'approfondir les résultats de l'étude sur la question du poids économique de l'activité : sur ce point l'évaluation s'est en effet révélée difficile car reposant essentiellement sur une base déclarative ainsi que sur les données fournies par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). Les réflexions mériteraient donc d'être *poursuivies sur cette question particulière*.

Session n°2 : La contribution du PAC Var à la gestion des risques d'érosion côtière et de submersion marine

Cette session a été l'occasion de rendre compte des différentes activités relatives à l'érosion côtière et à la submersion marine conduites dans le cadre du PAC Var : des activités liées à la connaissance et à la gestion des risques, mais également le développement d'outils de sensibilisation à destination des techniciens et du grand public.

Antoine LAFITTE a ainsi présenté le livret méthodologique pour l'application de l'indice des risques côtiers au territoire varois réalisé par le Plan Bleu dans le cadre du PAC Var (http://planbleu.org/sites/default/files/publications/rapport_technique_risques_cotiers_pac_var_0.pdf). Ce travail qui tient compte des scénarios de changement climatique (hypothèse pessimiste à l'horizon 2100) et de la combinaison des risques érosion/submersion, s'est parfois heurté à un problème de disponibilité ou de format des données (absence de données, séries temporelles trop courtes, données peu utilisables en l'état, etc.). Il pourra de ce fait encore être affiné par la suite, au gré des nouvelles données disponibles, et pourra également être répliqué sur d'autres territoires en Méditerranée.

Jean-Louis LOEUILLARD, du Conseil Départemental du Var, est revenu sur le projet MAREGOT du programme MARITTIMO France Italie de l'Union Européenne, qui porte sur l'érosion côtière et concerne les sites de Saint-Raphaël (plage du Veillat), Grimaud (anse du Vieux-Moulin), et Hyères (Vieux-Salins d'Hyères). A Grimaud, est notamment étudiée la possibilité de mettre en place une infrastructure verte, de type récif artificiel, qui permettrait également de limiter l'érosion de la plage. Sur ce point, les participants ont souligné la nécessité de veiller à ce que les dispositifs d'optimisation de la production de biodiversité, comme les récifs artificiels, ne deviennent pas des prétextes pour justifier la mise en place d'ouvrage sous-marins de lutte contre l'érosion côtière. Les causes de l'érosion doivent également être connues.

Le projet MAREGOT devrait permettre d'aboutir à la rédaction d'une stratégie transfrontalière partagée entre les différents partenaires au projet.

Luisa VELAY, a présenté la plateforme « MOCOMED – Un littoral en mouvement », dédiée aux risques d'érosion côtière et de submersion marine et mise en place dans le cadre du PAC Var. La plateforme s'adresse à tous les publics en ce qu'elle comporte à la fois des supports et schémas dynamiques utiles aux novices et scolaires, et des ressources et fiches outils mobilisables par les professionnels. Elle accueille également un espace de valorisation des initiatives existantes (publications, sites internet, mémoires et posters étudiants, etc.). *Pour accéder à la plateforme MOCOMED :* <http://www.moving-coast-med.fr/>

Session n°3 : Le PAC Var, relai pour la valorisation des pratiques insulaires exemplaires

Le projet PAC Var a contribué à la valorisation d'initiatives exemplaires dans le cadre de son axe de travail « archipels d'excellence » : une information des acteurs terre-mer sur les démarches en cours a ainsi été conduite afin de faire naître d'autres vocations sur les territoires insulaires Méditerranéens. Cette mise en lumière de pratiques inspirantes a pris différentes formes, avec notamment la réalisation de films pédagogiques sur les petites îles et leur espace maritime alentour, ou encore la communication effectuée autour du travail conduit par le Parc National de Port-Cros sur l'île de Porquerolles sur le thème des pollutions lumineuses nocturnes.

✓ La collection de films « Petites Iles » :

Cette collection de trois films courts a été réalisée au cours de l'été 2017, en partenariat avec différents acteurs parmi lesquels le Conservatoire du littoral et l'Agence de l'Eau RMC, mais également le CAR-ASP et les associations « Small Islands Organisation » et « Petites Iles de Méditerranée ». **Fabrice BERNARD (CDL), Pierre BOISSERY (AE RMC) et Souha EL ASMI (CAR-ASP)**, commanditaires des films, se sont exprimés sur la nécessité de produire et diffuser ce type de support, en Méditerranée et au-delà. Les films, qui seront sous-titrés en français, anglais, italien et arabe, pourront notamment être mobilisés à l'occasion d'ateliers d'échanges et de renforcement de capacités.

La collection « Petites Iles » vise à valoriser des initiatives exemplaires sur les espaces insulaires et s'appuie notamment sur les Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) varoises, à savoir le Parc National de Port-Cros et l'archipel des Embiez/Six-Fours. Chacun des films aborde une thématique spécifique. Deux d'entre eux ont été diffusés à l'occasion de la conférence.

« Déchets : enjeux et solutions »

Diffusé lors de la conférence, ce film a pour objectif de sensibiliser le public à la réalité insulaire dans le domaine de la gestion des déchets. Cette question, qui mérite d'être placée au cœur des préoccupations, fait notamment l'objet de plusieurs projets méditerranéens parmi lesquels le projet franco-italien ISOS (Isole Sostenibili) impliquant le Conservatoire du littoral et le département du Var, ou encore un projet porté par l'association SMILO et financé par la fondation Albert II de Monaco associant des îles française, tunisienne, italienne, albanaise et grecque.

« Les petites îles, laboratoires d'innovation ».

Ce film porte sur le thème de l'ingénierie écologique : la restauration des milieux dégradés est en effet primordiale sur les espaces insulaires. Riches d'enseignements, les opérations d'ingénierie écologique, à la fois concrètes et expérimentales, permettent souvent de créer un effet « goutte d'huile », en initiant une dynamique favorable à la mise en place d'actions insulaires sur d'autres sujets, ou en inspirant d'autres opérations de restauration sur le continent.

✓ Iles et pollutions lumineuses

Claire MIGNET, chef du service EPITE au sein du Parc National de Port-Cros (PNPC), a ensuite présenté le travail réalisé sur l'île de Porquerolles sur le thème de la réduction des pollutions lumineuses, en lien avec l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN). Le projet PAC Var a en effet été l'occasion de communiquer à de nombreuses reprises sur les avancées de cette démarche de recensement et d'analyse intéressante à la fois des enjeux économiques, écologiques et sanitaires, et s'inscrivant dans un processus de gestion intégrée (travail réalisé en association avec l'école de Porquerolles, les commerçants, les scientifiques du PNPC, etc.). Le PAC Var a par ailleurs été partenaire de l'évènement « Nocturne sur Porquerolles » organisé le 18 mars 2017 afin de permettre à des acteurs extérieurs au territoire porquerollais de prendre connaissance du travail fourni sur le thème des pollutions lumineuses en vue d'une éventuelle réplique de ce type de démarche sur d'autres territoires. Une réflexion mériterait par ailleurs d'être conduite à l'avenir sur l'éclairage des fonds marins par les navires de grande plaisance, pratique qui se développe de plus en plus sur le littoral varois.

Session n°4 : Présentation de l'étude « les politiques de gestion de la mer et du littoral dans le Var et le protocole GIZC »

Cette étude, commandée par le comité de pilotage du PAC, et réalisée en partenariat avec le Conservatoire du littoral et l'Agence de l'Eau, poursuit trois objectifs :

- ✓ Dresser un état des lieux des structures, organismes et stratégies de planification de la mer et du littoral sur le territoire varois ;
- ✓ Voir en quoi les politiques de gestion de la mer et du littoral participent à la mise en œuvre du protocole GIZC (*N.B. : l'étude se focalise sur le degré de conformité des politiques au protocole GIZC, au regard des documents stratégiques existants. Il n'est donc pas ici question d'une évaluation de l'efficacité, ou de l'effectivité des politiques quant à la mise en œuvre du protocole*) ;
- ✓ Formuler d'éventuelles recommandations pour aller encore plus loin dans la mise en œuvre du protocole.

A la suite de la présentation du rapport intermédiaire de l'étude lors du Forum Terre-Mer du Var le 27 juin dernier (Toulon), les recommandations ont été affinées et priorisées afin de faciliter une appropriation locale.

La méthodologie et les principales conclusions de l'étude figurent au sein du livret méthodologique distribué aux participants lors de la conférence. Le rapport complet sera prochainement mis en ligne sur le site du PAC Var.

A la suite de cette présentation, l'Agence de l'Eau RMC a par ailleurs pris l'engagement de soutenir, en droite ligne avec l'étude conduite dans le cadre du PAC Var, la réalisation d'un guide méthodologique d'évaluation de l'application effective du protocole GIZC, son application sur trois sites pilotes varois, et de financer les éventuelles actions à engager pour mieux répondre au protocole GIZC.

Table-ronde – « Penser ensemble l'espace mer et littoral...regards croisés sur le PAC, du Var à la Méditerranée »

A la suite de la présentation des activités du PAC Var, la conférence s'est poursuivie avec une table-ronde qui a permis de réunir **Fabrice BERNARD (CDL), Nathalie CAUNE (association Bandol Littoral), Guirec QUEFFEULOU (communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée), Maria SNOUSSI (PAC Maroc) et Daniela ADDIS (PAC Italie).**

Apports et atouts de la démarche PAC Var

Les participants ont souligné l'importance du lien dans le cadre du projet PAC Var : un lien entre des acteurs terre et mer, un lien entre administrations et société civile, mais également un lien entre échelon local, national et méditerranéen. La lecture du paysage est en effet très différente selon les personnes et les sensibilités : le PAC Var a contribué à dépasser ces différences de perception en croisant les agendas, et en provoquant la rencontre et le dialogue inter-acteurs. Le processus initié dans le cadre du PAC Var a par ailleurs permis d'aborder des sujets de manière plus libre que dans d'autres démarches, en recherchant notamment les freins et les blocages aux prises de décisions locales. Les Forums Terre-Mer et les groupes de travail ont en ce sens été perçus comme enrichissants malgré la difficulté de toucher le grand public.

Perspectives d'avenir

Le PAC Var a permis de fédérer une communauté d'acteurs autour de la GIZC sur le territoire varois : cette dynamique collective sera poursuivie au travers d'autres démarches qui mobiliseront les apports du PAC Var, à l'image des projets ISOS ou SIMWESTMED, ou encore du contrat de baie des îles d'Or (notamment dans le cadre d'un protocole d'accord pour la mise en place d'un système de gouvernance GIZC au sein du périmètre du contrat). D'autres Forums Terre-Mer devraient notamment être organisés, des échanges notamment avec le CPIE Côte-Provençal s'articulent en ce sens. Un comité de pilotage se réunira enfin dans les prochains mois afin de déterminer la manière dont les différentes activités du PAC Var seront poursuivies et complétées. Cette réflexion s'articulera autour de la contribution française à la définition d'un Cadre régional de GIZC en Méditerranée développé par l'ensemble des Parties contractantes à la Convention de Barcelone sous la coordination du CAR/PAP.

Regards croisés en Méditerranée

Les chefs de projet des PAC Maroc et Italie ont également évoqué la richesse des regards croisés et de l'approche participative dans le cadre des projets PAC. Le PAC Maroc, portant sur un territoire à majorité berbère, a ainsi beaucoup mobilisé les ONG qui ont servi d'interface pour la mise en place de la gouvernance du projet.

On remarque une grande diversité d'actions dans les projets PAC en Méditerranée, qui s'adaptent aux besoins locaux et au degré de culture GIZC. Les acteurs varois bénéficiaient par exemple d'ores et déjà d'une certaine culture GIZC qui a permis de conduire des actions très concrètes alors qu'au Maroc le concept de GIZC a nécessité l'organisation de différentes présentations avant de débiter les activités de projet. Les territoires de projet varient également : le PAC Var se concentre sur un territoire étendu tandis que le PAC Italie s'intéresse à cinq territoires de taille plus modestes, répartis au sein de trois régions (Toscane, Sardaigne, Emilie-Romagne). S'agissant des apports, ces derniers se révèlent très différents selon les territoires considérés : le PAC Maroc a par exemple permis l'instauration d'un dialogue avec des aménageurs côtiers pour faire baisser le coefficient d'occupation des sols d'un important projet immobilier. **Samir GRIMES**, familier du PAC Algérie, a rappelé que ce projet a abouti à la mise en place d'un système d'information géographique national et à l'intégration de modules GIZC dans certaines formations universitaires, comme par exemple au sein de l'ENSSMAL à Alger. Toutefois, il apparaît que pour ces deux PAC la dynamique initiée s'est épuisée à la fin du projet, ce qui a fragilisé la capitalisation et le suivi des actions. Il sera ainsi important d'assurer un suivi des projets PAC Var et PAC Italie dans les années à venir.

Des synergies et points de convergence existent bien évidemment entre les différents projets PAC : les apports des PAC Var et du PAC Italie seront ainsi mobilisés dans le cadre du projet SIMWESTMED relatif à la planification de l'espace maritime, et un réseau des PAC en Méditerranée est en cours de structuration.

LES ACTEURS DU PAC VAR S'ENGAGENT POUR LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES

La conférence projet s'est terminée par une session de prise d'engagement en faveur de la GIZC de la part de différents partenaires du projet PAC Var : CAR-PAP, Agence de l'Eau RMC, Conservatoire du littoral, Parc National de Port-Cros, Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, Comité de Baie des Iles d'Or, CPIE Côte Provençale, association SMILO, association PIM, Agence Régionale pour l'Environnement.

D'autres participants ont manifesté leur volonté de prendre des engagements supplémentaires : ces derniers pourront être communiqués par écrit à l'équipe projet du PAC Var, et seront naturellement intégrés dans le tableau de suivi des actions.

Mireille BENEDETTI, Présidente de l'ARPE, a clôturé cette session d'engagement, en saluant notamment la sincérité des propos des différents acteurs intervenus au cours de la journée, et en soulignant tout son intérêt et son soutien en faveur de la poursuite des actions initiées dans le cadre du PAC Var.

Fabrice BERNARD, en tant que président du comité de pilotage du PAC Var, a enfin clos la conférence Projet en partageant un mot du ministère en charge de l'environnement, partenaire de la mise en œuvre d'un projet PAC sur le territoire varois.

Retrouvez toutes les présentations de la conférence et les actualités du projet PAC Var sur notre site internet ! <http://www.pacvar.fr/>

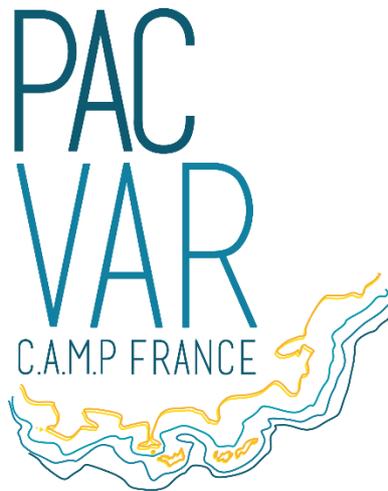


ANNEXE 1 – LISTE DES PARTICIPANTS

NOM Prénom	Fonction	Structure
ABJEAN Magali	Responsable workpackage SIMWESTMED	SHOM
ADDIS Daniela	Chef de projet national du CAMP Italie	CAMP Italy
ANTONIADIS Slanor	Expert	PNUE/PAM
ARNAUD Olivier	Directeur	Domaine du Rayol
AUBAIL Aurore	Coordinatrice	AIR Climat
AUJAS Philippe	Chargé d'étude	CEREMA Méditerranée
AUSSIBAL Sonia		
BASSAN Niccolo		IUAV (CORILA)
BENEDETTI Mireille	Présidente	ARPE PACA
BERGERON Kévin	Animateur Natura 2000	Ville de Fréjus - Service Environnement & DD
BERNARD Fabrice	Délégué Europe et International	Conservatoire du littoral
BERTRAND Lisa	Formatrice	UFA HYERES AGRICAMPUS
BLANC Jean-Pierre	Directeur	Villa Noailles
BOISSERY Pierre	Cellule Mer	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
BONNAMY Laurence	Chef du service Aménagement	Parc National de Port-Cros
BROCHIN Pierre	Ex. référent sports de nature	DDCS 83
CARVAL Dominique	Responsable coordination SIMWESTMED	SHOM
CAUNES Nathalie	Vice-présidente	Association Bandol Littoral
COUVE Michel	Ancien administrateur des affaires maritimes du Var - Commissaire enquêteur	Ancien fonctionnaire d'Etat - Ministère de la Mer
CRASTUCCI Lélia	Consultante en Communication	Lélia
DAMERY Céline	Chargée de mission	Délégation Europe et International
DELPI Raphaël	Secrétaire Exécutif	Association SMILO
DENIS Jacques	Expert GIZC	Retraité IFREMER

DOZE Elodie	Chef de projet national	PAC Var
EL ASMI Souha	chargée de programme	CAR-ASP
GIRAN Jean-Pierre	Maire d'Hyères	Commune d'Hyères
GRANIER Myriam	Responsable Service Aménagement et Gestion	Conservatoire du littoral
GRATALOUP Michel	Vice-président	UNAN PCA
GRIMES Samir	Enseignant chercheur	Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ENSSMAL)
HENOCQUE Yves	Conseiller principal Politique Maritime et Gouvernance	IFREMER
HILY Guy	Président	Fédération varoise des industries nautiques (FVAN)
HOLYST Claude	Directeur	ARPE PACA
HURAUT Catherine	Maire adjointe à l'environnement	Commune de la Croix-Valmer
LAFITTE Antoine	Chargé de mission	Plan Bleu
LAFITTE Patrick	Administrateur - Vice-président - Président	FNE PACA – UDVN 83 – TDVN 83
LEONE Gaetano	Coordinateur	PAM/PNUE
LLORET Ana	Directora de Medio Marino	CEDEX - Ministerio Fomento
LOEUILLARD Jean-Louis	Direction de l'Environnement	Conseil Départemental du Var
LOMBARD Jérôme	Responsable	CIETM
MANEA Elisabetta		IUAV (CORILA)
MARY Claire-Lise	Responsable mission foncière	Conservatoire du littoral, PACA
MEYER Patrick		IMT Atlantique
MIGNET Claire	Chef du service EPITE	Parc National de Port-Cros
MORIN Jean-Philippe	Chef de service - Observatoire Marin	Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
MOURMOURIS Athéna	Consultant	PAP
MOUSSAY Clélia	Chargée de mission changement climatique	Parc National de Port-Cros
MULLER Anne-Lise	Chargée de mission Eau et Mer	France Nature Environnement PACA

LOUDIN Stéphanie	Chef de projet	Région PACA
PETIT Sylvain	Chargé de programme	CAR-PAP
QUEFFEULOU Guirec	Chef de projet contrats de baie	Toulon-Provence-Méditerranée
RECKEL Patrick	Architecte Fonctionnel Consultant grands projets	FVAN Fédération Varoise des Activités Nautiques
ROBERT Kahaia	Chargée de mission coordination des territoires et capitalisation	Association SMILO
ROUX Francis	4^{ème} vice-président du Département, vice-président de TPM	
ROUX Magalie	Chargée de mission Contrat de baie des Iles d'or	Toulon-Provence-Méditerranée
SEJALON Sophie	Déléguée de rivages adjointe	Conservatoire du littoral
SINGER Marie	Chargée de mission	Association Mer/Terre - APAM
SKARICIC Zeljka	Directrice	CAR-PAP
SNOUSSI Maria	Chef de projet national	PAC Maroc
TAROT Servane	Directrice	CPIE Côte Provençale
THEVENET Mathieu	Administrateur	Association Petites Iles de Méditerranée
TONGUINO Sitan	Assistante administrative	Conservatoire du littoral
VACQUIER Céline	Chargée d'études Mer et Littoral	AUDAT
VALEIX Mathilde	Chargée de mission	CPIE Côte Provençale
VASCHETTI Céline	Adjoint au chef du Pôle « Protection et aménagement durable de l'espace marin »	Préfecture maritime de la Méditerranée
VELAY Luisa	Consultante Environnement et Développement durable	



10 acteurs Terre-Mer s'engagent pour la GIZC

Considérant le Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, ci-après dénommé le protocole GIZC, entré en vigueur le 24 mars 2011,

Considérant le Plan d'action pour la mise en œuvre du protocole GIZC 2012-2019, adopté lors de la Dix-septième réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Paris, 8-10 Février 2012), qui a pour objet de soutenir les Parties à la Convention dans leurs processus de ratification du protocole,

Rappelant que la France, qui a ratifié le protocole GIZC en 2009, a proposé au Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) de mettre en œuvre un projet de Programme d'Aménagement Côtier (PAC) dans la zone côtière du département du Var, territoire ayant engagé en 2008 une politique de gestion intégrée active de son littoral,

Considérant l'inscription de cette proposition au programme de travail du PAM lors de la Seizième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Marrakech, 3-5 novembre 2009),

Considérant l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Programme des Nations unies pour l'environnement, relatif au Programme d'Aménagement Côtier pour la zone côtière du Département du Var (France), signé le 3 septembre 2014,

S'engageant à renforcer la coopération pour la promotion du développement durable et la gestion intégrée des zones côtières, en veillant à ce que les activités sur les zones marines et terrestres des régions côtières soient compatibles et solidaires, respectueuses de l'intégrité des écosystèmes et en atteignant ou en maintenant un bon état écologique (BEE),

Soulignant l'importance du travail effectué sur le territoire du Var en matière de gestion du littoral et de la mer, avec notamment des exemples de procédures remarquables comme le contrat de baie, le parc national ou bien l'Observatoire marin de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.

Saluant l'implication des acteurs littoraux dans leur participation active aux travaux du PAC,

Notant la volonté affichée de ces acteurs pour renforcer leur politique en faveur de la bonne gestion intégrée de la zone côtière, et poursuivre la bonne appropriation du protocole GIZC,

S'appuyant sur les recommandations du rapport « Les politiques de gestion de la mer et du littoral et le protocole GIZC : regards sur le territoire varois »,

Les acteurs terre-mer ont pris les engagements suivants à l'occasion de la conférence Projet du PAC Var, laquelle s'est tenue le 6 octobre 2017 à Hyères :

« ...valoriser les bonnes pratiques identifiées dans le cadre du PAC Var à travers le réseau des PAC en Méditerranée, et au-delà »

« ... organiser un Forum terre-mer dès 2018, dans le cadre du projet européen SIMWESTMED »

Le Centre d'Activités pour le Programme d'Action Prioritaire (CAR-PAP)

« ...soutenir la rédaction d'un guide méthodologique d'évaluation de l'application du protocole GIZC en France et sa valorisation dans les pays riverains de la Méditerranée

... soutenir l'application de ce guide sur trois sites pilotes dans le département du Var

... soutenir les actions qui seraient nécessaires à engager le cas échéant pour mieux répondre au protocole GIZC ».

L'Agence de l'Eau RMC

« ... contribuer à l'élaboration d'une stratégie transfrontalière de gestion du risque d'érosion côtière avec l'Italie, notamment sur l'axe « habitats et écosystèmes » »

« ... conduire des opérations expérimentales de gestion intégrée du trait de côte sur le territoire varois »

« ... valoriser les informations recueillies dans le cadre de l'Observatoire photographique du paysage littoral vu depuis la mer, notamment au travers de la réalisation d'une exposition sur le territoire varois en 2018 ».

Le Conservatoire du littoral (délégation PACA)

« ...utiliser les sites pilotes des démarches exemplaires ou novatrices identifiées dans le cadre du projet PAC Var comme lieux d'études dans l'accueil de délégations étrangères en France ».

Le Conservatoire du littoral (délégation Europe et International)

« ...témoigner de l'expérience acquise sur le thème des pollutions lumineuses insulaires, notamment dans le cadre du réseau des PAC en Méditerranée, ou d'ateliers impliquant les réseaux d'îles des initiatives « Petites Iles de Méditerranée » et « Small Island Organisation » ».

Le Parc National de Port-Cros

« ...intégrer la question du stockage terrestre de navires dans le volet mer du Schéma de Cohérence Territoriale ».

La Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez

« ...prendre en compte les réflexions conduites dans le cadre du PAC Var pour finaliser la mise en place d'un système de gouvernance pour la GIZC au sein du périmètre du contrat de baie en 2018 ».

Le Comité de Baie des Iles d'Or

« ...mobiliser les réflexions et actions du projet PAC Var pour la conduite d'actions de sensibilisation de différents publics sur la thématique des risques littoraux »

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Côte Provençale

« ...œuvrer pour une protection spéciale des petites îles, encourager sur ces espaces des activités respectueuses de l'environnement et assurer la participation des habitants à la protection des écosystèmes »

« ...diffuser largement les trois films de la collection « Petites Îles » mettant en exergue les bonnes pratiques de gestion des espaces insulaires et de leur zone maritime alentour ».

Les associations Small Islands Organisation (SMILO) et Petites Îles de Méditerranée (PIM)

« ... inscrire l'interaction terre-mer au cœur des travaux de préfiguration de la future Agence Régionale pour la Biodiversité »

L'Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE)

ANNEXE 3 – COURRIER D'ENGAGEMENT DU COMITE DE BAIE DES ILES D'OR



**COMITE DE BAIE
DES ÎLES D'OR**

www.contratdebaie-tpm.org
Mél : contact@contratdebaie-tpm.org

Affaire suivie par :

Direction environnement

Contact : Magali ROUX - Guirec QUEFFEULOU

mroux@tpmed.org - Tél. : 04 94 01 32 36

gqueffoulou@tpmed.org – Tél : 04 94 05 35 24

Toulon, le 02 OCT. 2017

Le Président du Comité de baie des
îles d'or :

Gilles VINCENT

A

**Mme Zeljka SKARICIC
PNUE/PAM – CAR/PAP,
Kraj sv. Ivana 11,
21000 SPILT - CROATIA**

N/Réf. : 17/DEDD/GV/VPL/PJ/CM/CM/MR-GQ/171

Objet : Conférence finale PAC-VAR le 6 octobre 2017

PJ : fiche n°D.2.1 du CBIO

Madame la Directrice,

Tenant aux liens qui unissent intrinsèquement le projet PAC VAR et les démarches de contrats de baie sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée, je souhaitais m'excuser de ne pouvoir participer à la conférence finale qui se tiendra le 6 octobre prochain à la villa Noailles.

Les démarches de contrat de baie de la rade de Toulon et de contrat de baie des îles d'or sont des outils concrets de programmation d'actions pour améliorer la qualité des eaux et restaurer les milieux aquatiques. En outre depuis plusieurs années, ces démarches s'appliquent à mettre en œuvre une gestion intégrée de la zone côtière qui a permis à l'ensemble des acteurs de tisser une culture commune.

Sur le territoire de la rade d'Hyères où se développent plusieurs démarches construites en suivant les principes de la GIZC, le contrat de baie des îles d'or a donc dès son émergence proposé de coordonner et d'articuler ces projets en suivant principalement l'axe fédérateur de la reconquête de la qualité de l'eau. Il s'agit du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Gapeau, de la Charte du Parc National de Port Cros, du chapitre individualisé du SCOT Provence Méditerranée valant SMVM appelé Volet Littoral et Maritime, de l'Opération grand Site de la presqu'île de Giens et de la gestion des sites Natura 2000.

Ainsi, Le comité de baie s'engage à prendre en compte les réflexions conduites dans le cadre du PAC Var pour finaliser la mise en place d'un système de gouvernance pour la GIZC au sein du périmètre du contrat de baie des îles d'or. Cette action, inscrite au contrat de baie, signé le 3 juillet dernier et imaginée dans le cadre du projet européen IEVP MEDSEATIES, fera l'objet d'un protocole d'accord spécifique dont la signature devrait intervenir en 2018.

Par cette action, le contrat de baie des îles d'or poursuivra donc autour de la rade d'Hyères et des îles d'or le travail initié par le PAC-VAR.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes sincères salutations.

Gilles VINCENT
Président du Comité de baie des îles d'or

Secrétariat du
Comité de baie :

TOULON PROVENCE MEDITERRANEE - Direction environnement

Hôtel de la Communauté d'Agglomération | 107, boulevard Henri Fabre | CS 30536 | 83041 Toulon cedex 9
Téléphone : 04 94 93 83 00 | Télécopie : 04 94 93 83 83 | e-mail : aggle-toulon@tpmed.org

ANNEXE 4 – COURRIER D'ENGAGEMENT DU PARC NATIONAL DE PORT CROS



Objet

Engagement en faveur de la Gestion Intégrée des Zones Côtières
Conférence Finale du projet PAC Var
(Hyères, Villa Noailles, 6 octobre 2017)

Madame Zeljka SKARICIC
Directrice du CAR-PAP
Kraj sv. Ivana 11
21000 Split, Croatia

Suivi par

Claire MIGNET
04.94.12.89.29
claire.mignet@portcros-parcnational.fr
Réf. CM/

Date

Hyères, le 3 octobre 2017

Madame la directrice,

Dans la perspective de la conférence finale du Programme d'Aménagement Côtier du Var qui se tiendra à la villa Noailles le 6 octobre prochain, j'ai le plaisir de vous faire savoir que le Parc national de Port-Cros pourra prendre un engagement symbolique en faveur de la Gestion Intégrée des Zones Côtières.

Le Parc national a mis en place, en 2016, un partenariat scientifique avec l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) autour de l'enjeu des pollutions lumineuses sur l'île de Porquerolles. Les réflexions menées à l'occasion de ce partenariat s'inscrivent dans un esprit de Gestion Intégrée des Zones Côtières : l'objectif fixé est en effet de repenser l'éclairage de l'île de façon à concilier la préservation de la biodiversité nocturne, la satisfaction des besoins humains en matière de sécurité, d'esthétique et de santé, et les économies d'énergie, le tout dans le cadre d'un travail concerté avec les acteurs locaux. De ce fait, les avancées de cette démarche ont ainsi pu être relayées à plusieurs reprises dans le cadre de l'axe « Archipels d'Excellence » du projet PAC Var.

Le contenu de l'étude « *Qualité de la nuit sur l'île de Porquerolles : expérimentation sur un site pilote insulaire protégé en Méditerranée française* » a été présenté à l'occasion de l'événement « Nocturne sur Porquerolles » organisé le 18 mars dernier, événement auquel le PAC Var a été associé afin de contribuer à la venue d'acteurs extérieurs.

Après cette phase de développement et de partage de connaissances, les prochaines années seront consacrées à la mise en œuvre des recommandations pour améliorer la qualité de la nuit par différents nouveaux programmes d'éclairage sur Porquerolles. En ce sens, la ville d'Hyères est d'ores et déjà engagée dans le cadre du programme d'aménagement de la place centrale de l'île.

En lien avec l'ensemble de cette démarche, le Parc national de Port-Cros peut à ce jour prendre l'engagement de témoigner de l'expérience acquise sur le thème des pollutions lumineuses insulaires, notamment dans le cadre du réseau des Programmes d'Aménagement Côtiers en Méditerranée, ou d'ateliers impliquant les réseaux d'îles des initiatives « Petites Îles de Méditerranée » et « Small Island Organisation ».

Je vous prie de recevoir, Madame la directrice, mes respectueuses salutations.

Le directeur,


Marc DUNCOMBE



Parc national de Port-Cros :
.....